



La Commune de Villefranche-sur-Mer propose un emplacement sur le parking du fond de la plage des Marinières pour l'installation d'un commerce de vente à emporter genre Food Truck.

- Période du 1^{er} avril au 31 octobre 2019
- Horaires de 8h00 à 20h00
- Prix 400 euros/mois

Contraintes d'occupation : voir cahier des charges annexé au présent avis.

Pièces à fournir et à adresser à Monsieur le Maire, Mairie de Villefranche-sur-Mer – Hôtel de Ville - 06230 Villefranche-sur-Mer, **avant le 15 mars 2019** (service des Occupations du Domaine Public) :

- Lettre de candidature
- Pièce d'identité
- Carte de commerçant ambulant - extrait Kbis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile concernant l'activité en cours de validité
- Photos du véhicule de vente permettant d'apprécier la dimension et les qualités esthétiques
- Détail des produits vendus

Contacts :

Monsieur Antony CHARPENTIER

Responsable du Service ODP

Tel : 04.93.76.32.80

antony.charpentier@villefranche-sur-mer.fr